



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 25 avril 2017

## Participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier, chevreuil et daim à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017

### SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.120-1 du code de l'environnement, la consultation du public sur le *projet d'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier, chevreuil et daim à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017* s'est déroulée du 27 mars 2017 au 16 avril 2017 **inclus**, par voie électronique sur le portail internet des services de l'État dans le Calvados : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)

Aucune observation n'a été faite par le public pendant cette période.

Pour le préfet et par délégation,

Le Directeur Départemental

Laurent MARY